



Les écrits de la municipalité #8 Novembre 2021



Compte-rendu du bureau municipal du 11 octobre 2021

Présents : Ms Jean Marc BLANGY (Maire) Florian PERNET (1er adjoint), Michel BRUNET (2e adjoint), Philippe BASSO (conseiller municipal) et Edith GACHET (3e adjointe).

Régularisation de la parcelle du four à pain

La parcelle 0192 est celle du four à pain, Nous souhaitons acquérir une petite parcelle (51m²) pour que l'accès et la totalité du four appartiennent à la commune. Nous proposons un prix d'achat de 150€.

L'acheteur propose qu'il soit inscrit ceci dans l'acte de vente : « Suite à l'achat de la parcelle ZP 0010, nous donnerons l'exclusivité de vente à la mairie d'Albiez le Jeune sur un délai d'un an à compter de l'acte de vente, la partie nord de cette parcelle délimitée sur geoportail (voir annexe) Cette parcelle est constituée d'une surface de terrain, et de la partie Sud du Four à Pain. Elle a une surface totale de 51 m². Tous les frais induits par cette vente sont à la charge de la mairie. »

Réorganisation du bureau de la mairie

Il est prévu la réorganisation du bureau de notre secrétaire de mairie le 26 ou 27 octobre. Marie Christine MOLLARET gère avant cette date-là (en dehors des heures de travail) le tri dans les différents placards. Michel BRUNET s'occupe de contacter une entreprise pour les nouveaux branchements des réseaux qui devront être opérationnels pour le jeudi 28 octobre

Rencontre avec les jeunes de la commune

La mairie propose la mise à disposition d'un local (rez de chaussée du presbytère) de manière provisoire pour que les « ados » puissent se retrouver. Nous souhaitons qu'une association soit créée pour signer une convention et proposons de prendre en charge 50% des frais d'électricité.

Activité culturelle

Une troupe de théâtre de la région lyonnaise propose de venir le 11/12 faire une représentation : Pour plus d'info sur la pièce voici un lien internet : <https://www.babelin.com/livres/DuRenmat-LesPhysiciens/3073> La commune pourrait prendre en charge le déplacement, l'hébergement et les repas de la troupe.

Note de synthèse du conseil municipal du 4 octobre 2021

Affouages

Il est proposé de reconduire la campagne d'affouage de 2020.

Fonctionnement proposé :

- Lots tirés au sort,
- Refus possible sous 10 jours,
- Délai de un ou 2 ans pour réaliser la coupe.

Déneigement : fonctionnement hiver 2021-2022

La commune n'ayant plus d'employé communal permanent ni saisonnier pour déneiger cet hiver, il nous faut revoir notre système de déneigement.

Soit : chercher le salarié permanent dont la commune a besoin ou chercher un salarié saisonnier et/ou chercher une entreprise privée.

NB : l'information concernant l'absence d'employé communal permanent pour cet hiver est obsolète.

Suite à la demande de Monsieur Jérôme CHAIX, la procédure de rupture conventionnelle devant mettre fin à son contrat a été suspendue.

Adhésion service prévention de la 3CMA

La 3CMA a créé un service prévention et propose aux communes membres de mutualiser ce service. En effet, le Maire est chargé d'assurer la santé et la sécurité des agents placés sous son autorité. De ce fait, il lui revient d'organiser au mieux la prévention des risques professionnels dans sa collectivité

Outre l'obligation d'élaborer un Document Unique (depuis 2001), la prévention des risques professionnels consiste à éviter un accident de service / travail, une maladie professionnelle ou, d'une manière plus générale, l'apparition d'une situation de danger. Si un risque ne peut être évité, des mesures de protection visant à limiter ses conséquences doivent être mises en place.

Modification du temps de travail du poste de secrétariat

Suite à la décision de créer une agence postale communale, pour tenir cet emploi, il a été proposé à la secrétaire actuellement en fonction d'augmenter son temps de travail.

Il faut prendre une délibération pour modifier le poste (cf modèle de délibération joint).

Indemnisation mensuelle de La Poste = 1 047 € - Salaire et charges supplémentaire = 1 031,83 €

Déneigement accès privés

Dans le cas où la commune déneige l'accès à votre garage ou votre cours, vous devez baliser les obstacles de façon pérenne pour l'hiver.



Comptes rendus

Conseil Municipal:

Compte-rendu visible sur le site de la mairie

Commission:

Communication: dernier compte rendu visible sur le site de la mairie

Ce document est envoyé par voie électronique aux personnes qui reçoivent la lettre d'information municipale numérique, et sera affiché sur les panneaux municipaux. Pour recevoir ce document dans votre boîte mail, il suffit de vous inscrire à la lettre d'information sur le site de la mairie : <https://www.mairie-albiezlejeune.fr>

Mairie, Chef Lieu

73300 ALBIEZ-LE-JEUNE

Tél : 04 79 59 92 85 / Mail : mairie.albiezlejeune@orange.fr / Web : <https://www.mairie-albiezlejeune.fr>

Les écrits de la municipalité, c'est quoi ?

Suite à l'enquête réalisée par la commission communication, nous vous proposons un document régulier dont l'objectif est d'informer les habitants de la disponibilité des comptes rendus des conseils municipaux, accompagnés de leur note de synthèse, et des comptes rendus des différentes commissions. Ces documents sont téléchargeables sur le site de la mairie. Les comptes rendus des conseils municipaux sont aussi affichés sur les panneaux municipaux. Vous trouverez également une synthèse des comptes rendus de la réunion hebdomadaire des adjoints.

La commission communication : Géraldine BOUCHERON, Marie FUMAZ, Edith GACHET, Ariane HUBER, Bruno ROUSSEL et Michelle SMYTH